Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 10

Rubrik: Notre couverture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTRE COUVERTURE



Le colonel Louis Giraud, commandant du Contingent des Grenadiers fribourgeois et soleurois en 1814

Nos Grenadiers à Paris

Ce n'est pas la première fois qu'on voit des grenadiers de Fribourg dans la capitale française : depuis 1670, l'histoire des régiments suisses au service de France en est émaillée.

On les trouve en 1676, au siège de Valencienne, dans le régiment des Gardes-suisses de Laurent d'Estevayer; en 1691, au siège de Namur, avec François de Reynold et Jean-Frédéric de Diesbach; en 1703, à Eckeren, avec Rodolphe de Castella; en 1712, à Desain, en 1713 à Londres, en 1714 à Guastalla, Dans cette liste, d'ailleurs bien incomplète, deux noms brillent comme des phares: Fontenay, le 11 mai 1745, où la compagnie de grenadiers du capitaine de Castella tint pendant dix heures la redoute du bois de Bary contre les 14 000 hommes du duc de Cumberland; et les Tuileries,

le 10 août 1792, où quatre-vingts grenadiers de Fribourg se firent tuer sur le grand escalier du pavillon de l'Horloge, marche après marche, pas à pas. Quand ils ne furent plus qu'une poignée, le lieutenant de Diesbach saisit un fusil et leur cria, en fribourgeois : « Ce n'est pas la peine de vivre après tant de braves gens! » Ils s'élancèrent et moururent à leur tour.

C'est le souvenir de ces hauts faits que les Grenadiers de Fribourg ont retrouvé à Paris, du 7 au 11 octobre. Leur programme comprend la visite des hauts lieux de cette histoire ; Tuileries, à la Conciergerie, à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Expiatrice, où a lieu une cérémonie à la mémoire des victimes du 10 août, et des 2 et 3 septembre 1792, et la journée se termine par une réception à l'Ambassade de Suisse. Ils sont à Versalles et le 10, à Fontainebleau.

Enfin, le dimanche 11 octobre, après la grand-messe chantée à Saint-Louis-des-Invalides, une cérémonie militaire se déroule dans la cour d'honneur de ce palais.

sommaire

Activité des sociétés suis- ses en France	3
Revue de presse	4
Chronique de la Cinquième Suisse	8
Affaires fédérales	12
La Tribune des Jeunes	20
Tribune libre	22
150° Anniversaire de la S.H.B.	24

CHERS ABONNÉS,

Vous êtes encore quelques centaines à ne pas avoir réglé votre abonnement. Malgré nos nombreux rappels, vous restez silencieux. Alors que faire ? Contrairement à l'organisation dont disposent les grandes revues, nous continuons à vous faire le service du MESSAGER SUISSE DE FRANCE afin de vous donner quelque délai. Notre patience a toutefois des limites. Aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous acquitter de votre petite dette dans les plus brefs délais. Prix de l'abonnement — toujours indiqué dans notre revue : F 15.

Abonnement de soutien, à partir de F 20. Paiement par chèque bancaire à la Rédaction: 17 bis quai Voltaire, ou par C.C.P.: 12-273-27, 10, rue des Messageries.

Merci d'avance.

N. Silvagni-Schenk
Directrice